



# Centre de Coordination en Cancérologie

## Le Centre de Coordination en Cancérologie

**Dr Mourad DJALAB — Aline THEAUD**

*Médecin Coordonnateur — Qualificienne—Onc'Oriant*

Véritable cellule qualité, adossée au Réseau Onc'Oriant, le Centre de Coordination en Cancérologie (ou 3C) est dit « territorial » et mis à disposition des établissements autorisés à pratiquer la cancérologie sur le territoire de santé n° 3.

### Ses missions et réalisations

Les thésaurus validés par le Réseau Régional sont mis à disposition des soignants, et plus particulièrement des médecins participant aux RCP.

En 2010, évaluation de l'utilisation de ces thésaurus.

La prise en charge pluridisciplinaire des patients à travers l'organisation et l'évaluation des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP).

En 2009 :

- Création de la RCP Dermatologie.
- Evaluation de l'exhaustivité des passages en RCP de tout dossier de patient atteint d'un cancer.
- Participation au groupe de travail régional, sur le futur Dossier Communicant en Cancérologie (dossier informatisé).

### Le Dispositif d'annonce

En 2010, participation à la mise en place du dispositif à la Clinique du Ter.

Le Programme Personnalisé de Soins (PPS), remis au patient par le médecin spécialiste, est complété d'un classeur de liaison proposé lors de la consultation d'annonce.

En 2010, le 3C va proposer un second support sous forme d'une pochette. Il sera disponible plus particulièrement dans les établissements pratiquant la chirurgie.

L'évaluation de la qualité des soins, selon une méthode définie au niveau régional, s'effectue selon les recommandations de l'INCa.

En 2009, évaluation du délai de prise en charge du cancer du sein.

En 2010, évaluation du délai de prise en charge du cancer du colon ou du rectum.

### Composition 3C

- Dr Mourad DJALAB—Médecin
- Isabelle LOISEL—Cadre
- Aline THEAUD—Qualificienne
- Danny SCHMITT—Assistante

Contact : 02 97 64 97 83  
ou 02 97 64 90 00 (poste 6784)

## LA « 3C » : CELLULE DE COORDINATION EN CANCEROLOGIE

*Gildas LE BORGNE - Directeur des Affaires Médicales - Centre Hospitalier de Bretagne Sud*

---

La promotion de la qualité des soins constitue une des priorités du Plan Cancer. Elle repose notamment sur la coordination des soins dispensés par l'ensemble des professionnels de santé. C'est pour concourir à cet objectif qu'ont été institués les centres de coordination en cancérologie. Véritables " cellules qualité " opérationnelles, elles ont vocation à assurer les missions autour des dispositifs suivants qui englobent toutes les dimensions des soins :

- Référentiels, thésaurus et protocoles validés par le Réseau Régional mis à disposition des soignants
- Prise en charge pluridisciplinaire des patients à travers l'organisation et l'évaluation des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire et des soins, le dossier communiquant de cancérologie
- Dispositif d'annonce
- Programme personnalisé de soins et continuité des soins
- Information au patient et suivi de son parcours
- Coordination de l'accès aux soins de support, aux essais cliniques et à l'innovation
- Production des données d'activité et épidémiologiques
- Organisation des formations
- Evaluation des actions et du service rendu

Un rapport d'activité annuel retracera les actions engagées pour la mise en œuvre des orientations du Plan Cancer.

Obligatoire dans chaque établissement autorisé, l'organisation de la cellule est cependant laissée à son initiative. La place et le rôle fédérateur joué par le Réseau Onc'Orient ont conduit d'emblée à choisir, pour notre territoire de santé, d'y adosser cette structure. Nombre de missions sont déjà intégrées au Réseau et cette approche s'inscrit en concordance avec les principes de fonctionnement déjà en place. Elle a également l'avantage d'éviter de rajouter un niveau d'organisation supplémentaire. Cette cellule doit venir renforcer la coordination entre les partenaires et développer une démarche continue d'évaluation autour de la qualité des soins.

Le Centre Hospitalier de Bretagne Sud a reçu, en 2006, des moyens de l'ARH pour assurer le fonctionnement de cette cellule. Compte tenu des missions qui lui sont confiées, ils seront consacrés à la création d'un temps plein de secrétaire et d'un temps partiel. Ces effectifs seront mis à disposition du Réseau Onc'Orient.

2007 constituera l'année de lancement de cette cellule afin de consolider et d'enrichir les actions déjà engagées dans l'accès des patients à des soins de qualité.

# Centre de Coordination en Cancérologie

Mourad DJALAB — Aline THEAUD

Prin Coordonnateur — Qualificatrice—Onc'Oriant

La cellule qualité, adossée au Réseau Onc'Oriant, le Centre de Coordination en Cancérologie (ou 3C) est dit « dispositif » et mis à disposition des établissements autorisés à pratiquer la cancérologie sur le territoire de santé n° 3.

## Pratiques et réalisations

Les référentiels validés par le Réseau Régional sont mis à disposition des soignants, et plus particulièrement des médecins participant aux RCP.

En 2010, évaluation de l'utilisation de ces thésaurus.

Le Centre est en charge pluridisciplinaire des patients à travers la mise en place et l'évaluation des Réunions de Concertation Interdisciplinaires (RCP).

En 2009 :  
évaluation de la RCP Dermatologie.

évaluation de l'exhaustivité des passages en RCP de tout dossier de patient atteint d'un cancer.

participation au groupe de travail régional, sur le futur référentiel Communicant en Cancérologie (dossier informatif).

## Dispositif d'annonce

En 2010, participation à la mise en place du dispositif à la

de la Ter

Le Programme Personnalisé de Soins (PPS), remis au patient par le médecin spécialiste, est complété d'un classeur de liaison proposé lors de la consultation d'annonce.

En 2010, le 3C va proposer un second support sous forme d'une pochette. Il sera disponible plus particulièrement dans les établissements pratiquant la chirurgie.

L'évaluation de la qualité des soins, selon une méthode connue au niveau régional, s'effectue selon les recommandations de l'INCa.

En 2009, évaluation du délai de prise en charge du cancer du sein.

En 2010, évaluation du délai de prise en charge du cancer du colon ou du rectum.

## Composition 3C

- Dr Mourad DJALAB—Médecin
- Isabelle LOISEL—Cadre
- Aline THEAUD—Qualificatrice
- Danny SCHMITT—Assistante

Contact : 02 97 64 97 83  
ou 02 97 64 90 00 (poste 6784)